



CONSEIL SYNDICAL DU CANAL DE CARPENTRAS

COMPTE RENDU DE REUNION DU 30 janvier 2025

Présents : M. André BERNARD (Président), M. Frédéric MAILLET (Vice-Président), M. Luc BARTOLO, Mme Marie-Hélène ARGENCE, M. Frédéric FRIZET, M. Jérôme ROUCH, M. André ROUX, M. Daniel LEYDIER, M. Stéphane POINT, M. Olivier JACQUET, M. Michel BRES, M. Rémy SALIGNON, Mme Brigitte TRAMIER (Syndics titulaires), M. Frédéric VACHE (syndic suppléant)

Syndics Titulaires ayant donné procuration :

M. Michel GONTIER à Mme Marie-Hélène ARGENCE

M. Jean Marc LONG à M. André BERNARD

M. Franck REY à M. André BERNARD

M. Sébastien CLAUDEL à M. Frédéric MAILLET

M. Thierry USSEGLIO à M. Frédéric MAILLET

Absents Excusés : M. Michel RECORDIER, M. Clément LAUZIER, M. Guillaume VANDERSTEEN, M. Guillaume GRETER (Syndics titulaires), Mme Evelyne ESPENON, M. François SANCHEZ, M. Philippe BON, M. Cédric ALARCOS, M. Jean Paul MARTIN, M. Jean Marie SALVADORI, M. Geoffrey CHARRASSE, M. Joël LIFFRAN, Mme Georgia LAMBERTIN, M. Sébastien MAZOYER, M. Edouard GUERIN (Syndics suppléants).

Salariées du Canal présentes : Sandrine Pignard, Mélanie Richard, Nadine Frizet.

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut débuter.

Le Président André BERNARD rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la séance précédente
- Validation Budget primitif 2025
- Bilan des consommations 2024 et rôle 2025 du secteur Carpentras
- Bilan des réalisations 2024 et objectifs de travail 2025
- Appels d'offres
- Extension du périmètre de l'ASA
- Fermeture de l'aqueduc de Galas
- Questions diverses

Validation du compte-rendu de la séance précédente

M. BERNARD rappelle que le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2024 a été envoyé par mail à chacun des syndicats. Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Validation du Budget Primitif 2025

- Le projet de budget primitif a été présenté au conseil syndical du 16 décembre 2024.
- Il a été porté à l'affichage au siège de l'ASA
- Il n'y a pas eu de remarques de la part des adhérents.

Modifications apportées par rapport au projet de BP de décembre 2024 :

Modif 1 : Suite à l'achat d'un tracteur, il est nécessaire d'ajouter de l'amortissement de ce bien. Pour retrouver l'équilibre, il faut modifier le BP de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement :

+ 12.815,59 au 681

- 12.815,59 au 023 (imputation servant uniquement pour l'équilibre budgétaire)

Recettes d'investissement :

+ 12.815,59 € au 28188

- 12.815,59 € au 021 (imputation servant uniquement pour l'équilibre budgétaire)

Modif 2 : Prévion à faire pour pouvoir mandater le montant de la contribution obligatoire au trésor public pour les exercices 2022-2023 :

Dépenses de fonctionnement :

+ 1.000,00 € au 6558 (prévion initiale 1000,00 complément à faire car deux années à mandater)

- 1.000,00 € au 6541

Modif 3 : Travaux complémentaires pour la réhabilitation de trois stations de pompage (rétrocession : Stations de St Hilaire, Marianne et La Grande Bastide)

Prévions à faire :

Dépenses d'investissement : + 25.000,00 € au 231

Recette d'investissement : + 25.000,00 € au 1641

Modif 4 : Travaux Sofrel 1^{ère} tranche : possibilité d'un financement à 50% (opération de remplacement des automates obsolètes des stations de pompes)

Prévions à faire :

Dépenses d'investissement : + 80.000,00 € au 231

Recette d'investissement : + 40.000,00 € au 1318

+ 40.000,00 € au 1641

- Détail de l'investissement concernant les projets :

NOM DU PROGRAMME	DEPENSES		RECETTES	
	TRAVAUX 231	ETUDE 203	SUBVENTION 1318	AUTOFINANCEMENT / PRÊT 1641
Modernisation Vergers du Mourre - Lorient du comtat	1 317 411,80 €		1 053 929,46 €	263 482,34 €
Modernisation Rés Grand St Hilaire - Montoux	2 409 107,41 €		1 927 285,93 €	481 821,48 €
Rétrocession CD 84 - 6ème année	228 625,00 €		203 625,00 €	25 000,00 €
Etude projet GN		55 000,00 €		55 000,00 €
Travaux Sofrel stations 1T	80 000,00 €		40 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL	4 035 144,21 €	55 000,00 €	3 224 840,39 €	865 303,82 €
		4 090 144,21 €		4 090 144,21 €

- Détail de l'investissement hors projet :

50 000 €	Achat terrain nouveaux locaux
45 000 €	Achat deux véhicules
6 000 €	Achat matériels informatiques
40 000 €	Achat panneaux photovoltaïque
7 000 €	Achat appareil de détection de fuite
2 500 €	Achat débroussailleuse + tronçonneuses
4 000 €	Achat matériel de bureau

- Montant total du budget primitif 2025 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	5 653 320,32 €
Recettes	5 653 320,32 €

INVESTISSEMENT :

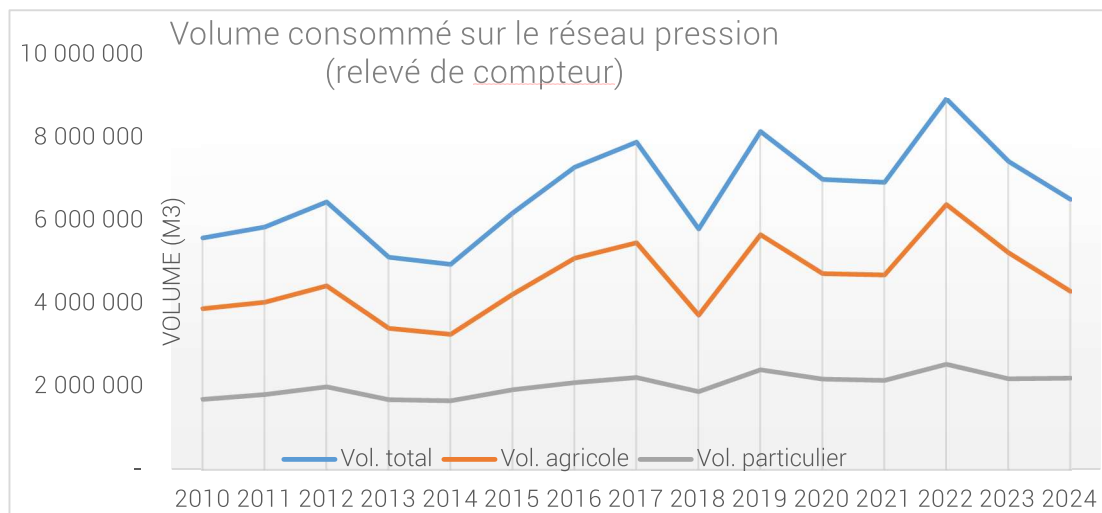
Dépenses	4 887 551,20 €
Recettes	4 887 551,20 €

Le conseil syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2025

Bilan de la saison d'irrigation 2024 – secteur Carpentras pression

La consommation d'eau sur le secteur Carpentras du réseau pression avec compteurs est en diminution de 12 % par rapport à la consommation 2023. Les agriculteurs ont consommé 1 million de M3 en moins.

Soit une consommation totale de 6 491 674 m³ qui se répartie de la façon suivante :



Consommation Agricole : 4 262 721 m3

Consommation Agrément : 2 228 953 m3

Rôle 2025 – arrosage 2024 – secteur Carpentras

Le Président expose aux membres du Conseil syndical qu'étant donné la base de répartition des dépenses en vigueur et les dépenses prévisionnelles 2025, le montant du rôle 2025 Arrosage 2024 s'élève à

- 4 472 229,78 € HT
- 634 215,55 € TVA
- 5 106 445,33 € TTC

Les redevances du secteur de Carpentras vont être envoyées fin février/début mars 2025.

Le conseil syndical après en avoir délibéré valide à l'unanimité le rôle arrosage 2024/ 2025

Bilan des réalisations 2024

- **Contrat de fourniture d'électricité :**

En juillet 2024, un appel d'offre a été lancé pour sélectionner un nouveau fournisseur d'électricité pour le Canal pour 3 ans : 2025-2026-2027

Le marché signé est un marché à prix fixe pour chaque année du contrat. Suite à cet appel d'offre, le nouveau fournisseur se nomme VOLTerre et les prix obtenus sont plus acceptables.

- **Energies renouvelables :**

La réflexion sur le développement des énergies renouvelables au sein du canal a été confiée au nouveau chef du service stations et bassins, arrivé en mai 2024.

L'année 2024 a été consacrée à l'étude de différents types de solution. Un premier test d'implantation de panneaux au sol sur la station Marianne est prévu en début d'année 2025.

- **Travail sur le rendement des réseaux :**

La difficulté de cette thématique au canal réside dans le manque de données chiffrées pouvant permettre d'identifier un rendement. Ce manque de données est lié à un déficit d'équipement en appareils de mesure de débits sur le réseau. Les poses de débitmètre ont commencé et vont se poursuivre petit à petit. L'année a permis d'accumuler de la donnée et d'avancer sur la stratégie de traitement de ces données.

- **Support de communication → Nouvelle plaquette et nouveau magazine**

Objectifs 2025

- **Gestion administrative de l'ASA**

- Mise en place d'une nouvelle Base de Répartition des Dépenses – (BRD)

L'objectif de ce travail est de proposer une tarification plus simple, plus compréhensible par l'adhérent et tenant compte de son intérêt à être membre de l'ASA.

- ASA rôle : rédaction d'un cahier des charges des besoins de l'ASA

ASA rôle est le logiciel de gestion de la base de données adhérents. Il permet de tenir à jour le périmètre de l'ASA et de faire la facturation. C'est donc un élément central pour le canal. Ce logiciel est vieillissant et n'évolue plus. Il faut donc planifier un changement de logiciel dans les années à venir.

- **Exploitation du réseau**

- Travail sur le rendement des réseaux (récolte de données)
- Compteurs connectés radio relève : rédaction d'une méthodologie de mise en place – test sur un petit secteur pour avoir un retour d'expérience.

- **Stations de pompages**

- Evolution du système de télégestion : Changement des SOFREL (budget 55 000€/an pendant 3 ans)
- Equipement des pompes de variateur (Aide CEE)

- **Communication :**

- Mise en place d'un nouveau site internet
- Stratégie de communication (supports/événements/presse, envers les adhérents et RP, interne, ...)

Appels d'offre

- Marché à Bon de Commande 2025-2028 travaux d'entretien des stations de pompage

Le Canal de Carpentras doit procéder tout au long de l'année à des travaux d'entretien des stations de pompage. Les principaux travaux à effectuer sont :

- des travaux de chaudronnerie
- des travaux d'hydraulique et de mécanique
- des travaux d'électricité
- des travaux d'automatisation et de télégestion

Pour tous ces travaux une consultation par lot, en fonction des différentes prestations, a été lancée selon la procédure adaptée « marché à bon de commande ».

N° de Lot	Désignation des travaux	Montant HT maximum annuel
1	Travaux de chaudronnerie en station de pompage	50 000 €
2	Travaux d'hydraulique et de mécanique	130 000 €
3	Travaux d'électricité	100 000 €
4	Travaux d'automatisme et de télégestion	60 000 €

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 janvier 2025 et propose de retenir pour chaque lot les entreprises suivantes :

N° de Lot	Nom de l'entreprise	Adresse
1	MICHELIER SAS	102, Impasse du Brégoux 84330 CAROMB
2	MICHELIER SAS	102, Impasse du Brégoux 84330 CAROMB
3	FAUCHE JP	230, Impasse de l'Hermitage 30200 BAGNOLS/CEZE
4	MICHELIER SAS	102, Impasse du Brégoux 84330 CAROMB

Le conseil syndical approuve le marché à bon de commande par lot pour les travaux d'entretien des stations de pompage pour la période 2025-2028 et approuve l'attribution de ces différents lots aux différentes entreprises figurant sur le tableau ci-dessus.

- Marché pour les travaux de modernisation de la filiole 3 Mourret à Carpentras

Le Conseil Syndical a approuvé en date du 11 Juillet 2024 les travaux de modernisation de la filiole 3 Mourret située sur la commune de Carpentras. Ces travaux consistent à moderniser 3 km de filiole et mettre en place 3,5 km de canalisation en zone artisanale et péri-urbaine.

Dans ce cadre, un appel d'offre a été lancé selon la procédure adaptée.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le jeudi 30 janvier 2025 à 15h30 et propose au conseil syndical de confier la réalisation de ces travaux au groupement

DALL AGNOLA – TEYSSIER SAS
260, Chemin de Bedoin à Crillon - 84410 CRILLON LE BRAVE

André BERNARD, Luc BARTOLO, André ROUX et Daniel LEYDIER s'abstiennent.

Le conseil syndical approuve l'attribution du marché au groupement DALL AGNOLA/TEYSSIER pour un montant HT de 494.347,00 € HT soit 593.216,40 € TTC pour effectuer les travaux de modernisation de la filiole 3 Mourret à Carpentras et donne tous pouvoirs à son Président pour signer le marché

Aqueduc de Galas

Suite à un accident sur l'aqueduc de Galas le mercredi 15 janvier 2025 (suicide d'un jeune homme), le Président a pris la décision de fermeture de l'accès à l'ouvrage.

Des panneaux d'interdiction de passer ont été posés ainsi que des barbelés pour fermer l'accès. Après quelques jours, les panneaux et le dispositif de fermeture ont été vandalisés. André BERNARD et S. PIGNARD insistent sur la nécessité de reprendre les discussions avec les maires concernés et le Conseil départemental pour trouver collectivement une solution pour ce site très fréquenté.

M. JACQUET pense qu'il est difficile de fermer l'accès à ce site et que les dispositifs seront régulièrement dégradés. Selon lui, il faut faire constater que l'affichage d'interdiction est bien en place et se limiter à ça.

André BERNARD propose d'acter l'interdiction d'accès à l'aqueduc de Galas aux personnes extérieures à l'ASA et de remettre des panneaux d'interdiction de passage.

Le conseil syndical approuve cette délibération.

Extension de périmètre 2024

Le Président expose que, au cours de l'année 2024, plusieurs propriétaires ont demandé à l'ASA du Canal de Carpentras d'engager des parcelles dans le périmètre de l'ASA afin de pouvoir les irriguer.

La demande totale d'extension du périmètre de l'ASA porte sur 345 parcelles représentant une superficie de 206 ha 82 a 75 ca pour un périmètre total de l'ASA de 13688 ha 16 a 15 ca.

Cette superficie de 206 ha 82 a 75 ca représente moins de 7% du périmètre de l'ASA et chaque propriétaire demandeur a donné son accord écrit pour engager sa ou ses parcelles dans le périmètre de l'ASA. La décision d'inclure ces nouvelles parcelles dans le périmètre est donc du ressort du conseil syndical.

Le conseil syndical approuve l'extension du périmètre 2024 sur les parcelles concernées

Questions diverses

- Dates 2025 à retenir

Conseils syndicaux de l'année :

- 22/04/2025
- 07/07/2025
- Juillet conseil syndical exceptionnel jour à définir
- 13/10/2025
- 15/12/2025

Date ajoutée

- 25/03/2025 : Décision à prendre pour l'avenant de maîtrise d'œuvre des nouveaux locaux

Assemblée Générale

Mardi 6 mai 2025 lieu et heure à définir

- Convention la Clé des Champs – Débroussaillage

Il est proposé de renouveler pour 2025 la convention avec l'association la Clé des champs qui effectue des travaux de débroussaillage avec du personnel en réinsertion professionnelle. Cette convention est en place depuis 2022 et est très positive. Le travail réalisé est de qualité.

Le conseil syndical approuve le renouvellement de la convention avec l'association La Clé des Champs.

- Bilan des Travaux facturés par l'ASA en 2024

L'ASA a réalisé en 2024 des travaux de raccordement, de déplacement ou suppression de bornes ou de conduites ainsi que des réparations diverses. Les travaux sont facturés aux adhérents concernés par ces travaux.

Le montant total des travaux réalisés en 2024 s'élève à 262 395,33 € HT.

Le conseil syndical valide le montant des travaux réalisés en 2024

L'ordre du jour et les questions diverses ayant été épuisés, M. Bernard lève la séance.